
HABILITATION ÉLECTRIQUE : B0H0 RECYCLAGE

 Image not found or type unknown

OBJECTIFS

La démarche de recyclage est conforme à la publication UTEC 18-510 dans le cadre de la brochure ED 6127 de l'INRS

L'objectif du recyclage est d'entretenir et de compléter les savoirs et savoir-faire

Il s'agit de :

- Rappeler les points fondamentaux relatif à la sécurité électrique
- Mettre à jour les connaissances des personnes habilitées
- Définir l'étendue des tâches et secteurs autorisés

CONTENU

- Analyse des accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles
Pratiques professionnelles
Effets du courant sur le corps humain :
électrisation, brûlure
Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
Habilitation indice 0 : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention...
Documents : type et utilisation (pour chargé uniquement)
Protection collective : mesures, équipements et signalisation
Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

EN ALTERNANCE

Non

MODALITÉ D'ADMISSION

MODALITES D'ACCES

Entretien individuel, Recueil d'information préalable

DELAIS D'ACCES

Entrée Sortie PERMANENTE

TARIF

[Consulter le Greta](#)

DURÉE INDICATIVE

7 heures

Contacts

GRETA GRENOBLE

Centre Permanent du Bâtiment, Grenoble

75 bis avenue Rhin et Danube

38100 GRENOBLE

DOLE Jérôme

Tél : 04 76 84 20 60